

**Porcherie d'Ossun : No Porcharan s'insurge !
(Communiqué de l'association No Porcharan)**

« No Porcharan S'insurge ! L'enregistrement du projet de porcherie d'Ossun de 6.000 porcs sans paysan à été prononcé. Depuis des mois, l'association No Porcharan demande sans succès un rendez-vous au porteur du projet qui nous ignore. Maintenant que l'instruction est terminée et alors que les services de l'État ont le dossier en main depuis plus d'un an, M. le préfet propose une concertation. Aucun sens à tout cela et dans quel but ? Comment se concerter avec une nébuleuse qui veut installer 6.000 cochons dans moins de 3.000 m² mais qui a toujours refusé tout contact avec la population ?

Le Coderst (Conseil qui évalue les risques environnementaux et sanitaires) a dit non ! Le préfet passe outre et dit oui ! Quelle utilité au Coderst ? Son avis est-il sans intérêt ?

Le dossier n'est pas complet et régulier mais l'enregistrement est prononcé

Ce dossier comporte un risque pour la santé humaine et ces termes n'apparaissent dans aucun rapport de l'inspection des installations classées. Qui dit risque dit analyse de risque, rien de tel n'a été fait.

Les riverains seront privés d'eau ; les études en ce sens le prouvent. Le syndicat de l'eau qui n'a ni délégation ni convention a écrit ne disposer que d'un débit de 3 à 4 m³ /h sur l'antenne, que les riverains organisent des tours d'eau pour laver leurs installations et ne connaître ni les consommations mensuelles ni les pics de consommations sur l'antenne d'eau. La pénurie est inévitable, qui sera responsable ?

Le projet est accepté sans avis du SPANC pour l'assainissement non collectif et sans étude de sols. Comment un tel projet peut-il voir le jour sans cet avis obligatoire alors que n'importe quel particulier ne pourrait pas construire sa propre maison sans un tel avis ?

Ces points-là et d'autres, notamment sur l'épandage et les odeurs, ont été pointés du doigt et argumentés. Aucune réponse n'a été apportée et l'administration en fait fi.

La ruralité est méprisée alors que nos politiques vantent tous, dans leurs campagnes médiatiques, les circuits courts, l'égalité homme nature, le terroir. La majorité actuelle a mis en place la loi EGalim (Egalité alimentation agriculture). Le parti gouvernemental a mis en numéro 2 sur la liste aux européennes un défenseur de la nature. Qu'ils démontrent leur cohérence !

La société civile dit non, la réglementation dit non, les aspirations sociétales disent non, M. le préfet dit quand même oui. »

Madr2 avn

O.

o

1 5,